



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE

# Synthèse des budgets primitifs 2017 consolidés

## Sommaire :

Introduction : Environnement et perspectives

- I. La structure des budgets primitifs 2017 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Le BP 2017 s'inscrit dans un contexte économique encore fragile. Pour l'élaboration du budget, une hypothèse de croissance modérée (+1,1% du PIB) a été retenue.

Par ailleurs, le BP 2017 prend en compte les éléments du PLF 2017 à savoir pour la MEL:

- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives : + 0,4 % en 2017,
- 4ème année de baisse des dotations de l'État en 2017 au titre de la contribution au redressement des comptes publics (- 2,63Mds€),
- Gel de la montée en charge du FPIC pour 2017,
- Suppression de la réforme de la DGF du bloc communal,
- Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) porté à 1,2 Md€ en 2017.

# UN BUDGET EN PLEINE MUTATION

## Le BP 2017 intègre des changements de périmètres

Depuis le 01/01/2016, des changements de périmètre sont intervenus:

- Instauration de la taxe de séjour métropolitaine au 01/01/2016,
- Intégration de l'Espace naturel métropolitain au 15/04/2016,
- Fusion avec la communauté de communes Weppes au 01/01/2017,
- Intégration de la voirie départementale au 01/01/2017,
- Intégration de la compétence tourisme du département au 01/01/2017,
- Intégration des compétences du département Fonds de Solidarité Logement et Fonds d'Aide aux Jeunes à compter du 01/07/2017.

Dans cette présentation, le BP 2016 a été retraité dans certains tableaux pour permettre les comparaisons avec le BP 2017.

# UN BUDGET EN PLEINE MUTATION

## Modification de périmètre entre le BP 2016 et BP 2017

	Intégration Taxe de Séjour en année pleine	Intégration ENM en année pleine	BP 2017 CC weppes	BP 2017 DPT avec FSL et FAJ au 01/07	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	3,1 M€	1,3 M€	3,4 M€	30 M€	37,3 M€
<i>Fiscalité</i>	3,1 M€		2,5 M€		5,6 M€
<i>Dotations</i>			0,7 M€		0,7 M€
<i>Autres</i>		1,3 M€	0,1 M€	30 M€	31,0 M€
<b>Dépenses de gestion</b>	2,1 M€	0,6 M€	3,1 M€	12,8 M€	18,6 M€
<i>AC/DSC</i>	1,6 M€		1,1 M€		2,7 M€
<i>RH</i>		6,7 M€	0,6 M€	5,5 M€	12,8 M€
<i>SDIS</i>					0 M€
<i>Dépenses services</i>	0,5 M€	-6,1 M€	1,4 M€	7,3 M€	3,1 M€
<b>Frais financiers</b>			0,02 M€	1 M€	1,0 M€
<b>Epargne brute</b>	1,0 M€	0,7 M€	0,2 M€	15,9 M€	17,8 M€
<b>Remb. du capital de dette</b>			0,03 M€	5 M€	4,9 M€
<b>Epargne nette</b>	1,0 M€	0,7 M€	0,2 M€	11,1 M€	13,0 M€
<b>Recettes d'inv (hors emprunt)</b>					0,0 M€
<b>Dépenses d'équipement</b>		1 M€	0,5 M€	19 M€	20,1 M€
<b>Dette au 31/12</b>			0,5 M€	61,0 M€	61,5 M€

# UN BUDGET TOTAL DE 1 625M€

## La MEL continue d'investir et maintient une situation financière saine

### LES MASSES BUDGETAIRES 2017

BUDGETS CONSOLIDES	BP 2016	BP 2016 nouveau périmètre	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 *	
				en M€	en %
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	1 287 M€	1 325 M€	1 339 M€	+15 M€	+ 1,1%
Dépenses de gestion	962 M€	980 M€	989 M€	+9 M€	+ 0,9%
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	325 M€	344 M€	350 M€	+6 M€	+ 1,7%
Frais financiers nets	66 M€	67 M€	60 M€	-8 M€	- 11,2%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	1 028 M€	1 048 M€	1 049 M€	+1 M€	+ 0,1%
Capital de la dette	133 M€	138 M€	138 M€	-0 M€	- 0,2%
<b>EPARGNE NETTE</b>	126 M€	139 M€	152 M€	+13 M€	+ 9,7%
Dépenses d'équipement	448 M€	468 M€	438 M€	-30 M€	- 6,3%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	581 M€	606 M€	577 M€	-30 M€	- 4,9%
Recettes d'équipement	123 M€	123 M€	115 M€	-8 M€	- 6,4%
Emprunts (et avances)	199 M€	205 M€	171 M€	-33 M€	- 16,4%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	322 M€	328 M€	286 M€	-41 M€	- 12,6%
<b>MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES mouvements réels</b>	1 609 M€	1 654 M€	1 625 M€	-28 M€	- 1,7%
Taux d'autofinancement	28%	30%	35%		
Encours de la dette au 31/12 en CA prévisionnel	1 551 M€	1 613 M€	1 580 M€		
Capacité de désendettement en CA en années	5,0	4,9	5,2		

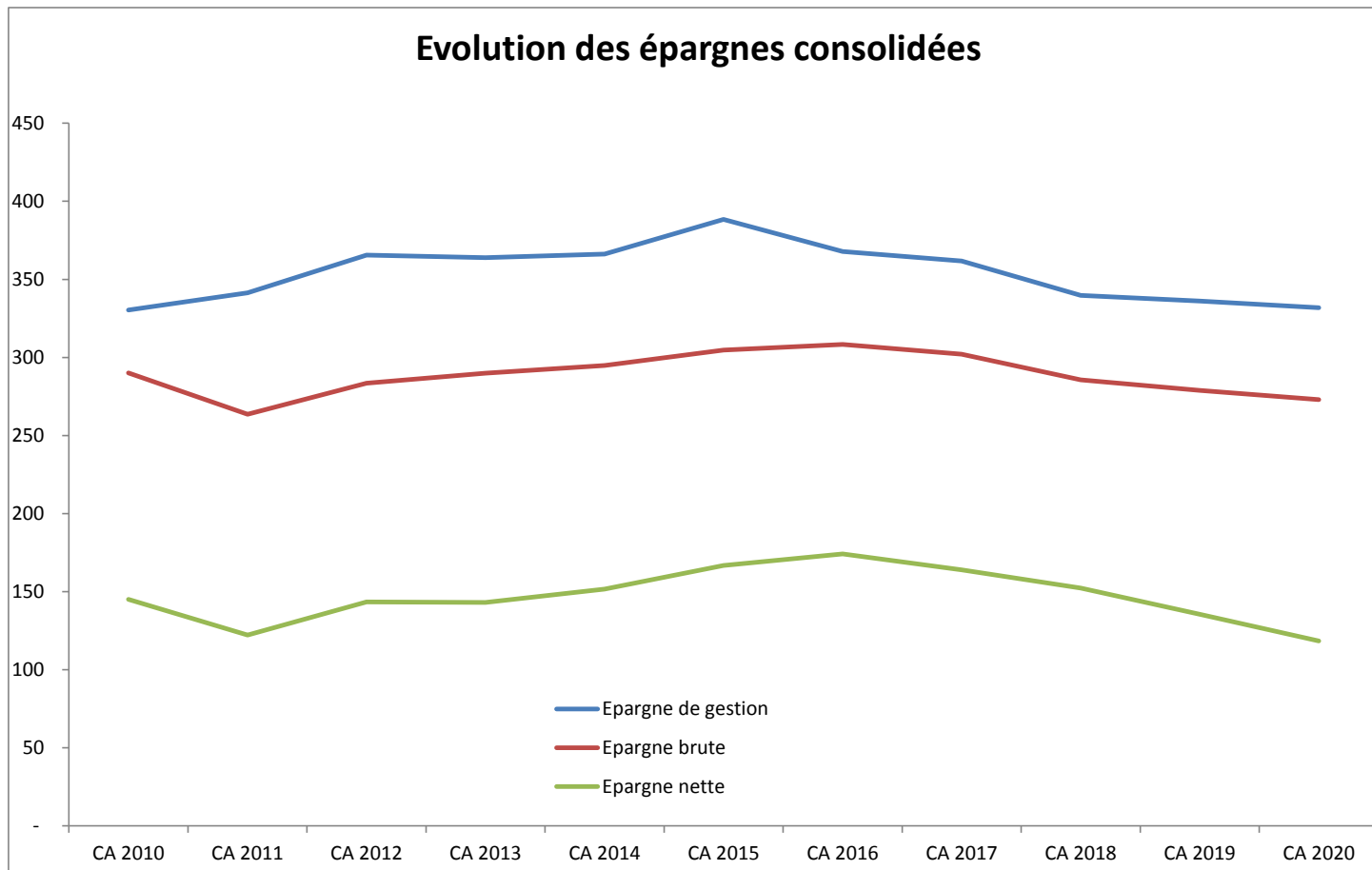
Malgré la baisse cumulée des dotations de l'Etat, la MEL maintient un budget en adéquation avec les objectifs du mandat. Elle poursuit son effort d'investissement, dont le niveau est revu compte tenu du décalage du projet métro : -30M€ en consolidé, +47M€ hors projet métro.

Hors reprise des compétences, la gestion rationalisée de dépenses de fonctionnement (+1M€), nettement inférieure à la croissance des recettes (+15M€), permet d'augmenter l'épargne.

La capacité de désendettement reste à un niveau peu élevé (5,2 ans).

# DES PERSPECTIVES SOLIDES

Les hypothèses de prospective jusqu'en 2020 tiennent compte d'une inflation de +1,5% et d'une croissance du PIB de +1,4%. La croissance contenue des dépenses de fonctionnement (+1,4%/an en moyenne) et une projection basse des recettes (+0,3%/an en moyenne) impactent les niveaux d'épargne sans pour autant déstabiliser les équilibres à long terme.

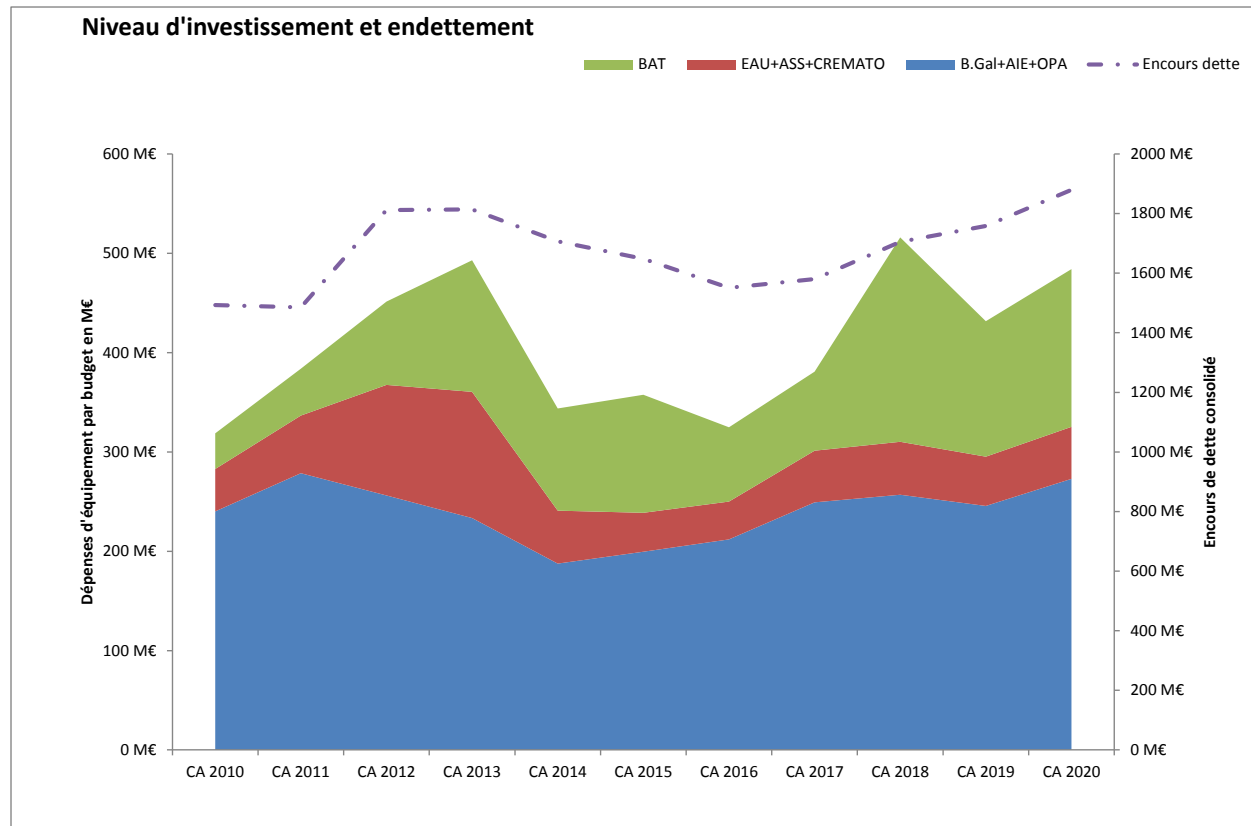


# DES PERSPECTIVES SOLIDES

Le niveau des épargnes permet de financer des investissements dont les montants restent importants (256 M€ sur le budget général en moyenne/an, 52M€ sur les budgets eau et assainissement et 145M€ pour le BAT en CA prévisionnels 2017-2020).

Le niveau d'emprunt reste compatible avec les objectifs financiers du mandat. La capacité de désendettement reste inférieure à 7 ans.

NB : L'endettement intègre la dette transférée du Département et de la CC des Weppes à hauteur de 61,5M€ au 1/1/2017 et de la reprise à venir de la valeur nette comptable des investissements de la DSP Transports 2011-2017.





# I. La structure du budget

## 92% des dépenses sont portées par les budgets général et transports

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 1625M€ en consolidé. En agrégé, les dépenses atteignent 1769M€.

**92%** de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget transport contre 90% au BP 2016. On y voit ici l'effet des transferts.

Le budget général porte 68% des masses budgétaires de la MEL. Il intègre les dépenses et recettes des nouvelles compétences (+44,2M€ en dépenses et +37,3M€ en recettes) et maintient ses équilibres grâce à une augmentation des recettes de fonctionnement plus importante que les dépenses.

La part du budget transport baisse (23%) en raison de l'adaptation du calendrier opérationnel des travaux du projet métro, soit -68M€ sur les dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont stables.

Le poids du budget assainissement stagne (6%). Les dépenses de fonctionnement prennent en compte la refacturation aux budgets annexes du coût du personnel des fonctions supports qui leur est dédié (finances, marchés, RH, patrimoine).

Les autres budgets voient leur part augmenter (2%) suite à la reprise en régie directe des travaux sur le réseau de distribution d'eau.

Budgets primitifs agrégés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie	BP 2016	BP 2017	BP 2017 / BP2016	
			Evolution en M€	Evolution en %
<b>Budget général</b>	<b>1144,3</b>	<b>1216,6</b>	<b>+ 72,3</b>	<b>+ 6,3%</b>
Investissement	305,6	363,6	+58,0	+19,0%
Fonctionnement	838,7	852,9	+14,3	+1,7%
<b>Transports</b>	<b>480,4</b>	<b>412,1</b>	<b>-68,2</b>	<b>-14,2%</b>
Investissement	202,5	134,7	-67,8	-33,5%
Fonctionnement	277,9	277,4	-0,5	-0,2%
<b>Assainissement</b>	<b>109,2</b>	<b>113,7</b>	<b>+ 4,5</b>	<b>+ 4,2%</b>
Investissement	55,4	56,0	+0,6	+1,1%
Fonctionnement	53,8	57,7	+3,9	+7,3%
<b>Autres*</b>	<b>25,3</b>	<b>31,4</b>	<b>+ 6,1</b>	<b>+ 24,3%</b>
Investissement	19,0	24,5	+5,6	+29,3%
Fonctionnement	6,3	6,6	+0,3	+4,8%
<b>TOTAL BUDGETS AGREGES</b>	<b>1759,1</b>	<b>1773,8</b>	<b>+ 14,7</b>	<b>+ 0,8%</b>
Investissement	582,5	578,9	-3,6	-0,6%
Fonctionnement	1176,6	1194,6	+18,0	+1,5%

\*Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

<b>TOTAL BUDGETS CONSOLIDES</b>	<b>1609,4</b>	<b>1625,5</b>	<b>+ 16,0</b>	<b>+ 1,0%</b>
Investissement	581,4	576,5	-4,9	-0,8%
Fonctionnement	1028,0	1048,9	+20,9	+2,0%

Les budgets consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes et des remboursements entre budgets

Le BP 2016 n'est pas retraité dans ce tableau

# I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement subissent une nouvelle baisse des dotations de l'Etat (-12M€)

Leur progression (+15M€) est portée par l'évolution des bases fiscales et par des recettes exceptionnelles

Les hypothèses fiscales retenues (pas de hausse de taux) aboutissent à une croissance des recettes de fonctionnement de +1,1% / BP2016 à périmètre équivalent, soit +15M€ portés essentiellement par l'évolution des bases fiscales (+20M€).

Le budget 2017 est construit sur une moindre réduction des dotations au titre du redressement des comptes publics, mais également sur une moindre progression des recettes fiscales du fait d'un coefficient de revalorisation fixé à 0,4% en loi de finances contre 1% en 2016.

## Les Dotations

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la MEL va contribuer au redressement des comptes publics via une réduction de sa dotation globale de fonctionnement (DGF). Le projet de loi de finances pour 2017 prévoit une réduction de moitié de l'effort demandé aux communes et intercommunalités.

Globalement, en 2017, la MEL devrait voir ses dotations diminuer de **-11,5M€ entre le BP 2016 et le BP 2017**, dont :

- 8,1M€ au titre du redressement des comptes publics,
- 2,6M€ au titre du prélèvement sur les variables d'ajustement (destiné notamment au financement de la péréquation communale).

Depuis 2012, la MEL aura donc perdu 196M€ en cumulé.

	BP 2016 voté	BP 2016 nouveau périmètre	CA 2016 prév.	BP 2017	Evolution BP 2017 / BP 2016 nouveau périmètre	
					En %	En M€
<b>Recettes Fiscales</b>	<b>725 M€</b>	<b>731 M€</b>	<b>746 M€</b>	<b>751 M€</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+20,1 M€</b>
CFE	142 M€	143 M€	148 M€	142 M€	-0,2%	-0,3 M€
CVAE	84 M€	84 M€	86 M€	87 M€	+3,7%	+3,1 M€
TH	100 M€	101 M€	102 M€	104 M€	+2,3%	+2,3 M€
TFPNB	2 M€	2 M€	2 M€	2 M€	-5,3%	-0,1 M€
IFER	4 M€	4 M€	4 M€	4 M€	+2,8%	+0,1 M€
TEOM	158 M€	159 M€	161 M€	163 M€	+2,7%	+4,4 M€
TASCOM	14 M€	14 M€	14 M€	14 M€	-1,5%	-0,2 M€
VT	221 M€	221 M€	225 M€	232 M€	+4,8%	+10,7 M€
Taxe de séjour	0 M€	3 M€	3 M€	3 M€	+4,8%	+0,1 M€
<b>Dotations (y cp FPIC)</b>	<b>383 M€</b>	<b>384 M€</b>	<b>385 M€</b>	<b>372 M€</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-12,2 M€</b>
DGF	238,2 M€	238,8 M€	239,8 M€	226,9 M€	-5,0%	-11,9 M€
Compensations	7,1 M€	7,1 M€	8,0 M€	7,6 M€	+7,7%	+0,5 M€
Dotations réforme TP	121,4 M€	121,4 M€	121,4 M€	121,1 M€	-0,3%	-0,3 M€
FPIC	15,9 M€	15,9 M€	15,5 M€	15,5 M€	-2,9%	-0,5 M€
Autres dotations	0,5 M€	0,5 M€	0,5 M€	0,5 M€	-1,9%	+0,0 M€
Redevance assainissement	71 M€	71 M€	71 M€	71 M€	+0,6%	+0,4 M€
<b>Autres recettes de gestion</b>	<b>109 M€</b>	<b>140 M€</b>	<b>129 M€</b>	<b>146 M€</b>	<b>+4,5%</b>	<b>+6,2 M€</b>
AC	2 M€	32 M€	2 M€	32 M€	-0%	-0 M€
Autres	106 M€	108 M€	127 M€	114 M€	+5,8%	+6,2 M€
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION</b>	<b>1 287 M€</b>	<b>1 325 M€</b>	<b>1 331 M€</b>	<b>1 339 M€</b>	<b>+1,1%</b>	<b>+14,6 M€</b>

# I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

## Les recettes fiscales

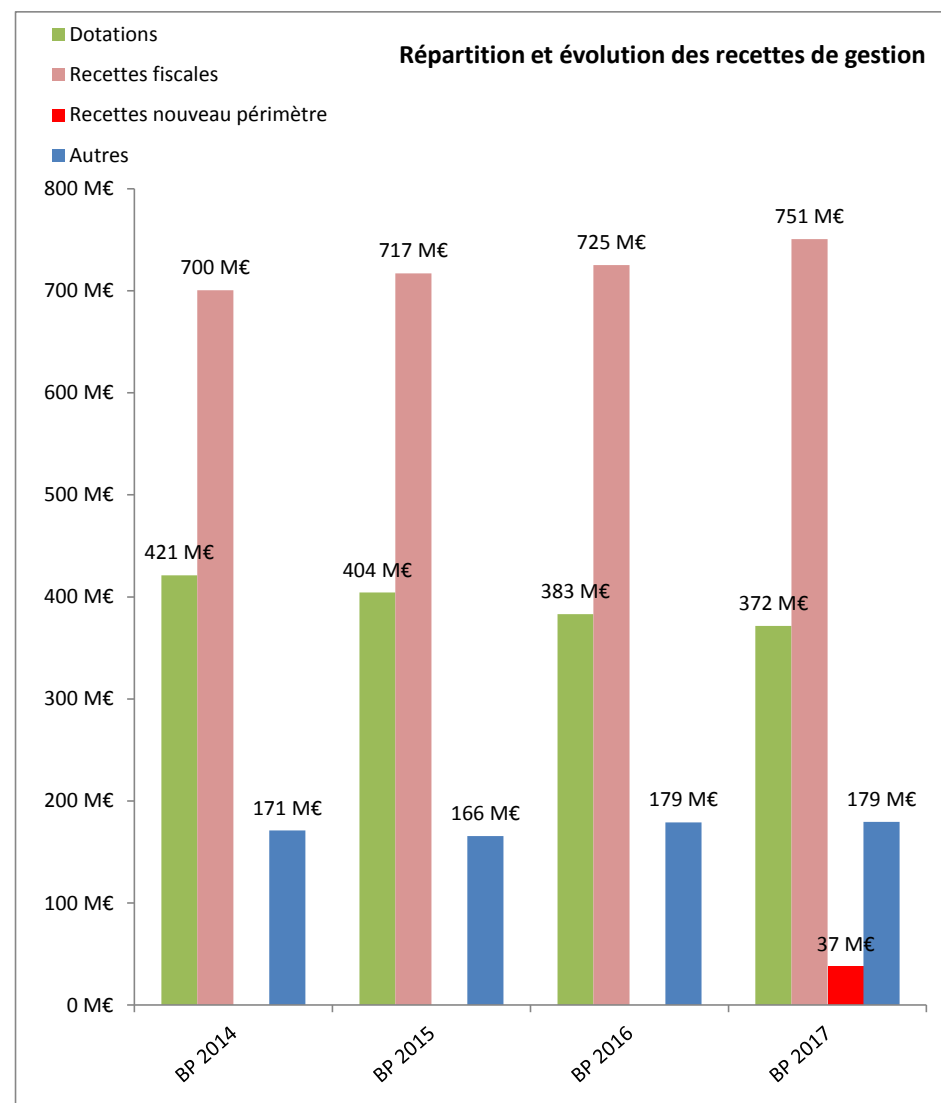
Le BP 2017 est construit sans variation des taux de fiscalité. Les recettes fiscales évoluent de +2,7%, soit +20M€ de BP à BP.

La progression des recettes fiscales ne repose dès lors que sur le seul dynamisme des bases. Cette évolution est portée par :

- la revalorisation annuelle votée en loi de finances pour 2017 à 0,4% contre 1% en 2016,
- le relatif dynamisme des constructions et mutations des locaux professionnels et d'habitation, qui influe sur le produit de taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+1,6%),
- la progression de +4% de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et du versement transport (prévisions recalées en cours d'année 2016),
- la création de la taxe de séjour au 1<sup>er</sup> avril 2016 qui sera perçue par la MEL pour la 1<sup>ère</sup> fois en année pleine en 2017 (3M€ affectés au développement touristique),
- la stabilisation de la taxe sur les surfaces commerciales et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

La redevance assainissement est stable.

Les autres recettes de gestion progressent, portées par la mise en œuvre du FCTVA en fonctionnement (2M€), des boni liés à la clôture des opérations Eurasanté, la Haute Borne et Houplines (4M€), de la progression de la mutualisation avec Sourcéo (+3M€, une dépense équivalente est inscrite) et ce, malgré la baisse d'autres recettes (double année en 2016 des parcs de stationnement Euralille soit -4,9M€).



# I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Dans ce contexte difficile, la MEL poursuit sa gestion rationalisée des dépenses de fonctionnement qui s'établissent à 1 049 M€ (+1 M€ ; +0,1%)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2016	BP 2016 nouveau périmètre	BP 2017	Evolution BP 2017/ BP 2016 *	
Charges à caractère général	264 M€	270 M€	274 M€	+ 1,4%	+ 3,8 M€
Subventions - Participations	325 M€	319 M€	319 M€	+ 0,1%	+ 0,4 M€
Personnel	124 M€	137 M€	142 M€	+ 3,7%	+ 5,0 M€
Reversements aux communes	239 M€	242 M€	242 M€	-0,1%	-0,3 M€
Dépenses diverses	10 M€	13 M€	13 M€	-1,2%	-0,2 M€
<b>Total des dépenses de gestion</b>	<b>962 M€</b>	<b>980 M€</b>	<b>989 M€</b>	<b>+ 0,9%</b>	<b>+ 8,8 M€</b>
Charges financières	66 M€	67 M€	60 M€	-11,2%	-8 M€
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 028 M€</b>	<b>1 048 M€</b>	<b>1 049 M€</b>	<b>+ 0,1%</b>	<b>+ 1,3 M€</b>

\* nouveau périmètre

La progression des dépenses de gestion (+9M€, +0,9%) est presque compensée par la baisse des frais financiers (-8M€). Elle reste limitée, compte tenu des indices faibles des marchés et des délégations de service public en 2016, qui se répercutent sur les niveaux attendus en 2017.

La présentation par politique publique est réalisée en 2<sup>ème</sup> partie du document.

Les **subventions et participations** (319M€) représentent le principal poste de dépenses (30%). Leur variation (+0,4M€, +0,1%) est principalement portée par les participations à l'exploitation du réseau transports qui augmentent de 3,2M€ (Impact avenant 4 et 5). Par ailleurs, les participations aux déficits de concession (-4,7M€) sont désormais imputées en section d'investissement.

Les **charges à caractère général** (274M€) varient de +1,4% (+3,8M€). Cette évolution est le fait des services mutualisés avec Sourcéo (+2,5M€), les déchets ménagers (+1M€ sur leurs contrats de collecte, tri, traitement), l'immobilier d'entreprise et les parcs d'activité (+0,6M€), l'aménagement et la ville renouvelée (+0,7M€ sur des prestations de portage foncier), le Programme d'investissement d'Avenir jeunesse (+0,4M€), les politiques Ressources humaines (+0,4M€) et l'agriculture (+0,2M€).

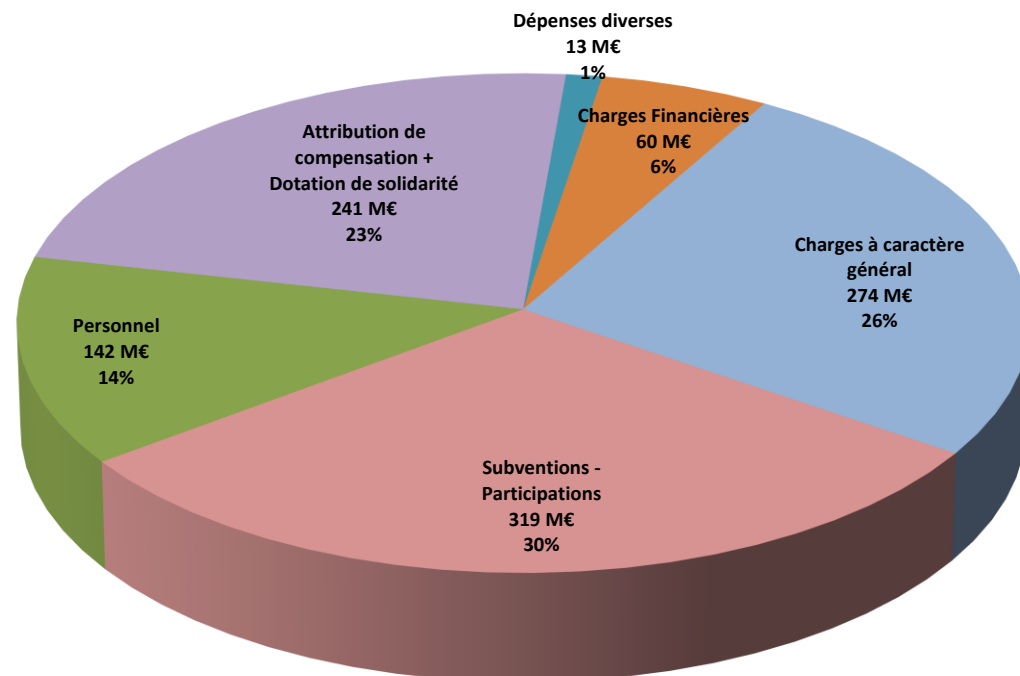
# I. La structure du budget : les dépenses de fonctionnement

Les **versements aux communes** représentent 23% des dépenses de fonctionnement comme en 2016. Le montant de la dotation de solidarité communautaire (25,1M€) suit l'évolution des recettes du budget général retraité des refacturations entre budgets métropolitains (+0,52%) augmenté des abondements liés à la CC des Weppes. L'attribution de compensation (216,4M€) a été revue dans le cadre des transferts de charge validés par la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de produits (+2M€).

Les **dépenses de personnel** (142M€, 14% des dépenses) varient de +5M€. Cette évolution tient notamment compte des modifications réglementaires intervenues sur le statut (modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations pour 1,35M€), ainsi que du Glissement Vieillesse Technicité (+1,4M€) et de la hausse du point d'indice (+1,4M€).

Les **dépenses diverses** intègrent le FSL pour un montant de 3,2M€ au BP 2017.

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 60M€ et diminuent de -8M€ (-11%), grâce à la baisse des taux d'intérêt, au désendettement, ainsi qu'aux opérations de refinancement. Elles incluent pour 8M€ les provisions pour les frais financiers des produits structurés (-2,5M€ de BP à BP).



# I. La structure du budget : les dépenses d'investissement

Priorité à l'investissement : 438M€, -30M€/BP 2016 (+ 47M€ hors doublement des quais et rames)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2016	BP 2016 nouveau périmètre	BP 2017	Poids relatif	Evolution BP 2017/ BP 2016 *	
Subv. d'équipement versées	49 M€	49 M€	59 M€	10%	10 M€	19,8%
Etudes	24 M€	24 M€	28 M€	5%	4 M€	17,5%
Immobilisations corporelles	30 M€	32 M€	49 M€	8%	17 M€	53,2%
Travaux	297 M€	315 M€	259 M€	45%	-56 M€	-17,9%
Avances de trésor. consolidables	30 M€	30 M€	35 M€	6%	5 M€	16,1%
Dépenses diverses (hors dette)	16 M€	17 M€	8 M€	1%	-9 M€	-53,4%
Etalement reprise ICNE	1 M€	1 M€	1 M€	0%	0M€	0,0%
<b>Total des dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>448 M€</b>	<b>468 M€</b>	<b>438 M€</b>	<b>76%</b>	<b>-30 M€</b>	<b>-6,3%</b>
Emprunts	133 M€	138 M€	138 M€	24%	-0,2 M€	-0,2%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>581 M€</b>	<b>606 M€</b>	<b>577 M€</b>	<b>100%</b>	<b>-30 M€</b>	<b>-4,9%</b>

La MEL poursuit son effort d'investissement à hauteur de 438M€ au BP 2017. Certes, ce montant est en baisse de 30M€ / BP 2016, mais corrigé du décalage du projet métro, ces dépenses augmentent en réalité de +47M€.

**Ce soutien à l'économie métropolitaine est détaillé par commission dans la partie II. « Le soutien aux politiques publiques. »**

21% de ces dépenses sont portées par le **budget transport** (90M€, -63M€/BP2016 dont -77M€ pour le seul projet métro (52M€ au BP 2017 contre 129M€ au BP 2016)).

Les dépenses d'investissement du **budget général** représentent 64% du total (281M€, +46M€/BP 2016, dont 20M€ issus des changements de périmètres). Elles sont notamment constituées des dépenses de l'habitat, du développement économique, de la voirie et de l'aménagement.

Le **budget assainissement** représente 10% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 45M€. Les autres budgets (5% des dépenses d'équipement) sont affectés principalement au budget eau (16M€ sur 22M€).

**L'amortissement de la dette** (138M€) représente 24% des dépenses d'investissement. Ce montant intègre la partie de la redevance Stade Pierre Mauroy imputée en remboursement en capital (8,4M€), ainsi que le remboursement des emprunts intégrés au 01/01/2017 provenant du Département et de la CC des Weppes (4,9M€).

# I. La structure du budget : les recettes d'investissement

**Les recettes d'investissement (115M€ hors dette et épargne) financent 26% des dépenses.**

Elles sont constituées :

-du **fonds de compensation de la TVA et des récupérations de TVA** (32M€), dont le montant résulte des investissements réalisés par la MEL.

-du produit d'une fraction **des amendes de police** reversée par l'Etat (10M€),

- de la taxe d'aménagement (et taxe locale d'équipement) pour 7M€,

-et des recettes liées aux politiques publiques pour 67M€, principalement constituées de subventions (45M€) et de cessions (17M€).

Les subventions proviennent essentiellement de l'Etat (21M€), de la Région (10,3M€), du Département (5,5M€) et de l'agence de l'eau (2M€). Elles financent les opérations de la politique transports pour 21M€ (dont 18M€ sur le métro), les opérations d'aménagement de la politique de la ville / ANRU pour 6,7M€, les opérations d'habitat pour 6,7M€ (dont 6M€ au titre des aides délégués de l'Etat) ou encore la compétence énergie pour 3,5M€.

Le montant prévisionnel des cessions augmente de +60% par rapport à 2016. D'importantes cessions foncières sont prévues sur VA centre ville (4M€), sur le BD de Tournai (3,2M€), sur la Haute Borne (1,2M€) ou sur Eurasanté (1,5M€).

**Le besoin d'emprunt est de 171M€**, couvert par les avances de l'agence de l'eau et par les emprunts stricto sensu.

Le besoin d'emprunt affiché par le budget transports est en baisse, en corrélation avec le décalage des travaux sur la ligne 1 du métro.

**En compte administratif prévisionnel, compte tenu des taux de réalisation prévisionnels, l'emprunt mobilisé devrait atteindre 106 M€.**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2016	BP 2017	Evolution 2017/2016	
			en M€	en %
<b>Recettes d'investissement liées aux politiques publiques</b>	<b>59 M€</b>	<b>67 M€</b>	<b>8 M€</b>	<b>13%</b>
Subventions - Participations	42 M€	45 M€	3 M€	7%
Produits des cessions d'immobilisations	10 M€	17 M€	7 M€	65%
Recettes diverses	6 M€	4 M€	-2 M€	-32%
FCTVA et récupérations de TVA	37 M€	32 M€	-5 M€	-13%
Amendes de police	10 M€	10 M€	0M€	0%
Taxe d'aménagement (+TLE)	11 M€	7 M€	-5 M€	-41%
Grand stade Pierre Mauroy	6 M€		-6 M€	-100%
<b>Total des recettes d'investissement hors emprunt</b>	<b>123 M€</b>	<b>115 M€</b>	<b>-8 M€</b>	<b>-6%</b>
<b>Besoin d'emprunt</b>	<b>199 M€</b>	<b>171 M€</b>		
Emprunts	194 M€	169 M€		
Avances (agence de l'eau)	5 M€	2 M€		
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>322 M€</b>	<b>286 M€</b>		

# I. La structure du budget : les épargnes

## Une épargne renforcée et préservée

	BUDGET GENERAL et autres budgets		BUDGET TRANSPORT		BUDGET ASSAINISSEMENT		BUDGETS CONSOLIDES	
	BP 2017	Ev/ BP 2016	BP 2017	Ev/ BP 2016	BP 2017	Ev/ BP 2016	BP 2017	Ev/ BP 2016
Recettes de gestion (1)	1 030 M€	+48 M€	366 M€	+1 M€	88 M€	+0 M€	1 339 M€	+52 M€
Dépenses de gestion (2)	831 M€	+16 M€	248 M€	-6 M€	56 M€	+4 M€	989 M€	+27 M€
Charge financière nette (3)	29 M€	-1 M€	29 M€	+5 M€	2 M€	-0 M€	60 M€	-7 M€
<b>Epargne brute (4=1-2-3)</b>	<b>171 M€</b>	<b>+33 M€</b>	<b>89 M€</b>	<b>+1 M€</b>	<b>31 M€</b>	<b>-4 M€</b>	<b>290 M€</b>	<b>+31 M€</b>
Amortissement de la dette (5)	83 M€	+10 M€	44 M€	-5 M€	11 M€	-0 M€	138 M€	+5 M€
<b>Epargne nette (6=4-5)</b>	<b>88 M€</b>	<b>+23 M€</b>	<b>45 M€</b>	<b>+7 M€</b>	<b>20 M€</b>	<b>-3 M€</b>	<b>152 M€</b>	<b>+26 M€</b>
Dépenses d'équipement	306 M€	+54 M€	90 M€	-62 M€	45 M€	+1 M€	438 M€	-9 M€
<b>Encours de dette fin 2017</b>	<b>922 M€</b>	<b>+6 M€</b>	<b>450 M€</b>	<b>-44 M€</b>	<b>146 M€</b>	<b>+4 M€</b>	<b>1 580 M€</b>	<b>+29 M€</b>
<b>Capacité de désendettement fin 2017</b>	<b>5,6 ans</b>		<b>5,1 ans</b>		<b>4,7 ans</b>		<b>5,2 ans</b>	

Dans ce tableau, le BP 2016 n'est pas retraité du nouveau périmètre et permet de comparer la situation financière de la MEL telle qu'elle apparaît dans les comptes.

La stratégie financière de la MEL se poursuit : des dépenses de fonctionnement contenues qui permettent de miser sur l'investissement.

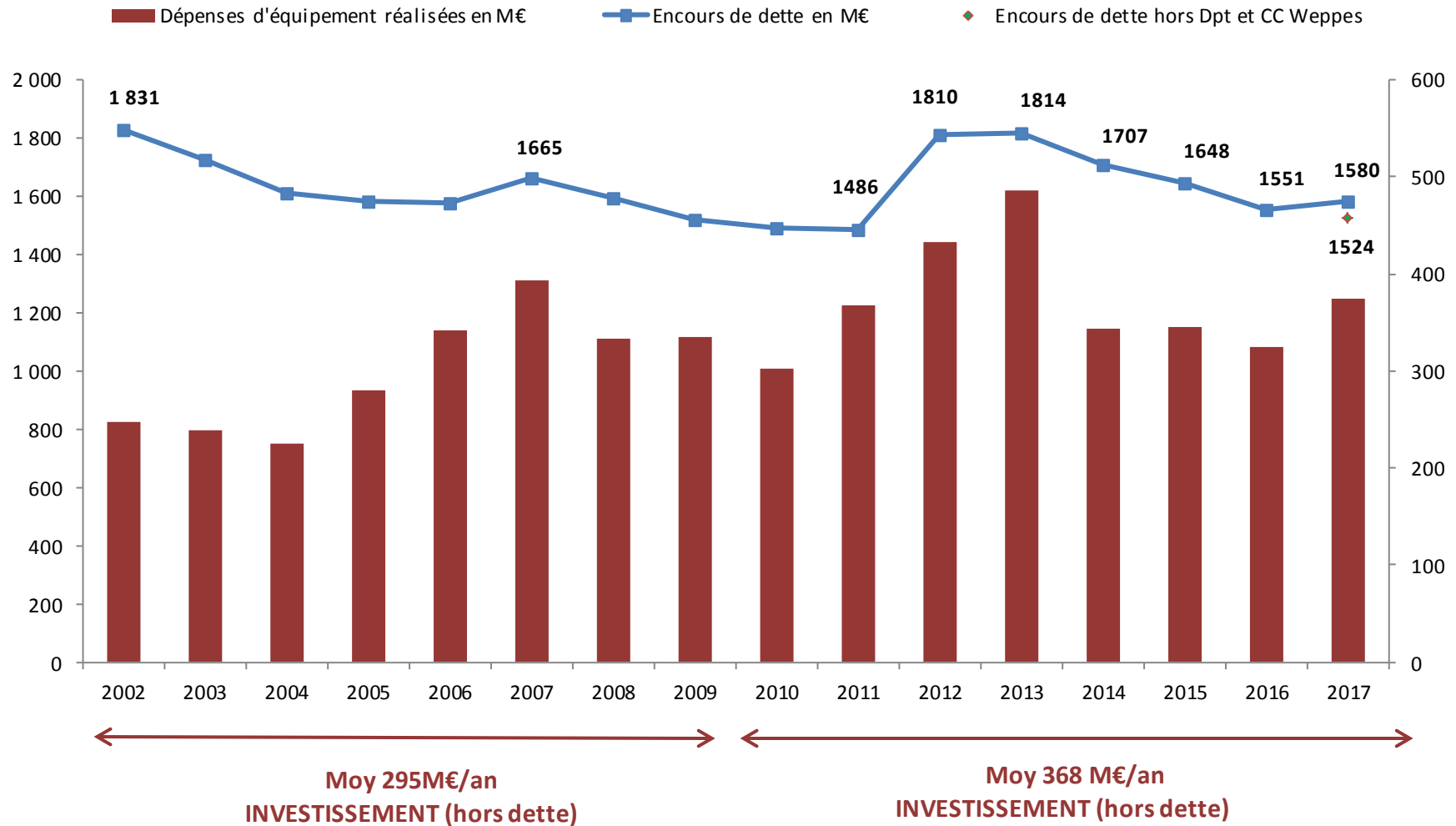
La bonne tenue des épargnes s'explique pour moitié par l'intégration des compétences du Département (recettes supplémentaires en fonctionnements qui financent des dépenses de fonctionnement et d'investissement). L'épargne nette s'en trouve renforcée pour + 13M€, alors que la hausse des dépenses de fonctionnement (+1M€) moins rapide que celle des recettes de fonctionnement (+15M€) permet d'engranger + 13M€ d'épargne supplémentaire, soit +26M€ / BP 2016 non retraité.

La progression de l'épargne est concentrée sur le budget général (+23M€) qui est le principal budget impacté par le nouveau périmètre de la MEL.



# I. La structure du budget : la dette

Après une nouvelle baisse en 2016 (-97M€/ CA 2015), l'encours devrait connaître une légère hausse (+29M€) en 2017. Cependant, retraité de l'encours hérité du Département et de la CCW, la dette de la MEL devrait diminuer à nouveau au CA 2017 (-27M€).



# I. La structure du budget : Détails par budgets

RECETTES	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés
	CFE	142,4 M€							142 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	86,8 M€							87 M€	87 M€
Taxe habitation	103,5 M€							104 M€	104 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	2,2 M€							2 M€	2 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	3,9 M€							4 M€	4 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	163,1 M€							163 M€	163 M€
TASCOM	13,3 M€							13 M€	13 M€
Versement transport				232,3 M€				232 M€	232 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	79,2 M€							79 M€	79 M€
D.G.F.	226,9 M€							227 M€	227 M€
Compensations	44,1 M€							44 M€	44 M€
FPIC	15,5 M€							15 M€	15 M€
Attribution de compensation	2,0 M€							2 M€	2 M€
Redevance Assainissement			71,2 M€					71 M€	71 M€
Vente d'eau / part investissement réseaux		16,0 M€						16 M€	16 M€
Autres produits d'exploitation	22,8 M€		13,1 M€		2,3 M€			38 M€	23 M€
Cessions d'immobilisations				0,3 M€				0 M€	0,3 M€
Recettes diverses	100,4 M€		4,1 M€	133,7 M€	0,005 M€	0,3 M€	5,7 M€	244 M€	113 M€
<b>Total recettes de gestion</b>	<b>1 006,2 M€</b>	<b>16,0 M€</b>	<b>88,4 M€</b>	<b>366,3 M€</b>	<b>2,3 M€</b>	<b>0,3 M€</b>	<b>5,7 M€</b>	<b>1 485 M€</b>	<b>1 339 M€</b>
Produits financiers	0,01 M€							0,01 M€	0,01 M€
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 006,2 M€</b>	<b>16,0 M€</b>	<b>88,4 M€</b>	<b>366,3 M€</b>	<b>2,3 M€</b>	<b>0,3 M€</b>	<b>5,7 M€</b>	<b>1 485 M€</b>	<b>1 339 M€</b>
Subventions - Participations	22,2 M€	0,3 M€	1,8 M€	20,9 M€				45 M€	45 M€
Amendes de police	10,0 M€							10 M€	10 M€
F.C.T.V.A.	11,0 M€							11 M€	11 M€
Taxe d'amgt	6,5 M€							7 M€	7 M€
Produits des cessions d'immobilisations	11,5 M€						5,8 M€	17 M€	17 M€
Recettes diverses	6,1 M€	0,1 M€	0,3 M€	20,9 M€				27 M€	25 M€
<b>Recettes d'investissement hors dette et excédent</b>	<b>67,3 M€</b>	<b>0,3 M€</b>	<b>2,1 M€</b>	<b>41,8 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>5,8 M€</b>	<b>117 M€</b>	<b>115 M€</b>
Emprunts (hors lignes de trésorerie en consolidé)	198,0 M€	0,6 M€	21,4 M€	16,2 M€	0,2 M€	0,2 M€		237 M€	169 M€
Avances (agence de l'eau)			1,8 M€					2 M€	2 M€
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>265,4 M€</b>	<b>1,0 M€</b>	<b>25,3 M€</b>	<b>58,0 M€</b>	<b>0,2 M€</b>	<b>0,2 M€</b>	<b>5,8 M€</b>	<b>356 M€</b>	<b>286 M€</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 271,6 M€</b>	<b>16,9 M€</b>	<b>113,7 M€</b>	<b>424,3 M€</b>	<b>2,5 M€</b>	<b>0,5 M€</b>	<b>11,5 M€</b>	<b>1 841 M€</b>	<b>1 625 M€</b>

# I. La structure du budget : Détails par budgets

## DEPENSES

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés
Charges à caractère général	219,0 M€	0,2 M€	39,6 M€	15,0 M€	0,7 M€	0,3 M€	2,1 M€	277 M€	274 M€
Subventions - Participations	205,3 M€	0,1 M€		228,2 M€				434 M€	319 M€
Personnel	126,9 M€	0,8 M€	14,8 M€	4,6 M€	0,9 M€			148 M€	142 M€
Attribution de compensation	216,4 M€							216 M€	216 M€
Dotation de solidarité	25,2 M€							25 M€	25 M€
Dépenses diverses	31,5 M€	0,003 M€	1,3 M€	0,6 M€	0,019 M€	0,001 M€	1,7 M€	35 M€	13 M€
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>824,3 M€</b>	<b>1,1 M€</b>	<b>55,7 M€</b>	<b>248,3 M€</b>	<b>1,6 M€</b>	<b>0,3 M€</b>	<b>3,8 M€</b>	<b>1 135 M€</b>	<b>989 M€</b>
Charges financières	27,2 M€		2,0 M€	22,4 M€	0,06 M€			52 M€	52 M€
Provision dette	1,4 M€			6,6 M€				8 M€	8 M€
<b>Total charges financières</b>	<b>28,6 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>2,0 M€</b>	<b>29,0 M€</b>	<b>0,1 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>60 M€</b>	<b>60 M€</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>852,9 M€</b>	<b>1,1 M€</b>	<b>57,7 M€</b>	<b>277,4 M€</b>	<b>1,7 M€</b>	<b>0,3 M€</b>	<b>3,8 M€</b>	<b>1 195 M€</b>	<b>1 049 M€</b>
Subventions d'équipement versées	58,7 M€							59 M€	59 M€
Etudes	21,6 M€	0,5 M€	4,4 M€	1,0 M€	0,04 M€		0,16 M€	28 M€	28 M€
Acquisitions	36,2 M€	0,4 M€	2,1 M€	6,4 M€	0,01 M€		3,8 M€	49 M€	49 M€
Travaux	121,9 M€	14,9 M€	38,0 M€	81,7 M€	0,5 M€	0,2 M€	1,4 M€	259 M€	259 M€
Avances de trésorerie consolidable	35,1 M€							35 M€	35 M€
Dépenses diverses (hors dette)	7,7 M€	0,1 M€	0,3 M€					8 M€	8 M€
Etalement reprise ICNE									1 M€
<b>Dépenses d'investissement (hors dette)</b>	<b>281,3 M€</b>	<b>15,8 M€</b>	<b>44,8 M€</b>	<b>89,0 M€</b>	<b>0,5 M€</b>	<b>0,2 M€</b>	<b>5,3 M€</b>	<b>437 M€</b>	<b>438 M€</b>
Amortissement dette (hors lignes de trésorerie en consolidé)	137,4 M€		11,2 M€	56,5 M€	0,3 M€		2,3 M€	208 M€	133 M€
Baisse de plafond LT									5 M€
<b>Amortissement dette</b>	<b>137,4 M€</b>		<b>11,2 M€</b>	<b>56,5 M€</b>	<b>0,3 M€</b>		<b>2,3 M€</b>	<b>208 M€</b>	<b>138 M€</b>
Déficit reporté				1,4 M€				1 M€	138 M€
<b>Autres dépenses d'investissement</b>				<b>1,4 M€</b>				<b>1 M€</b>	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>418,7 M€</b>	<b>15,8 M€</b>	<b>56,0 M€</b>	<b>146,9 M€</b>	<b>0,8 M€</b>	<b>0,2 M€</b>	<b>7,7 M€</b>	<b>646 M€</b>	<b>577 M€</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 271,7 M€</b>	<b>16,9 M€</b>	<b>113,7 M€</b>	<b>424,3 M€</b>	<b>2,5 M€</b>	<b>0,5 M€</b>	<b>11,5 M€</b>	<b>1 841 M€</b>	<b>1 625 M€</b>

## II. La déclinaison par politique publique

**938M€ (58% des dépenses) sont affectés directement aux politiques métropolitaines.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	BP 2016	BP 2016 nouveau périmètre	BP 2017	Répartition des dépenses BP 2017	Evolution 2017 / 2016*	
Développement Economique - Emploi - Recherche	56 M€	56 M€	61 M€	4%	+6 M€	+ 10%
Aménagement du territoire et urbanisme	43 M€	38 M€	66 M€	4%	+28 M€	+ 72%
Logement et politique de la ville	66 M€	69 M€	69 M€	4%	-0 M€	- 1%
Mobilité et accessibilité	401 M€	401 M€	343 M€	21%	-58 M€	- 14%
Espace public Voirie	74 M€	94 M€	100 M€	6%	+6 M€	+ 6%
Ecologie urbaine	238 M€	240 M€	244 M€	15%	+4 M€	+ 2%
Rayonnement de la Métropole	51 M€	51 M€	51 M€	3%	+1 M€	+ 2%
Métropole citoyenne	0 M€	0 M€	1 M€	0%	+1 M€	+ 404%
Crématoriums	1 M€	1 M€	1 M€	0%	+0,2 M€	+ 17%
<b>TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES</b>	<b>931 M€</b>	<b>951 M€</b>	<b>937 M€</b>	<b>58%</b>	<b>-14 M€</b>	<b>- 1%</b>
Participation au SDIS	44 M€	44 M€	45 M€	3%	+0,3 M€	+ 1%
Reversements aux communes	239 M€	242 M€	241 M€	15%	-0,4 M€	- 0,2%
Charges générales	64 M€	67 M€	54 M€	3%	-13 M€	- 20%
Dépenses RH	131 M€	144 M€	151 M€	9%	+6 M€	+ 4%
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	<b>1 410 M€</b>	<b>1 448 M€</b>	<b>1 428 M€</b>	<b>88%</b>	<b>-20 M€</b>	<b>- 1%</b>
Annuité de la dette	200 M€	206 M€	198 M€	12%	-8 M€	- 4%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 609 M€</b>	<b>1 654 M€</b>	<b>1 625 M€</b>	<b>100%</b>	<b>-28 M€</b>	<b>- 2%</b>

\* Nouveau périmètre

Les dépenses affectées aux politiques publiques varient de +7M€ (+1%) ; -1% à périmètre équivalent.

Les dépenses non affectées aux politiques publiques couvrent:

-Les reversements aux communes (242M€) et le versement au SDIS (44,7M€). Leurs poids (18%) et leur mode d'évolution contraignent fortement la section de fonctionnement;

-Les dépenses de structure (203M€), qui diminuent de -7M€ ;

-L'annuité de la dette en baisse depuis 3 ans (-8% au BP 2016, -1% au BP 2017 ou -4%/BP 2016 nouveau périmètre) traduit le désendettement de la MEL mais aussi l'impact positif des opérations de sécurisation ou de renégociation de dette.

## II. La déclinaison par politique publique

### Développement économique – Emploi – Recherche : 61M€

La priorité du mandat est confortée : +6M€ / BP 2016

La MEL poursuit ses efforts sur l'**aménagement économique** (29,7M€ contre 26,5M€ au BP 2016). Les crédits 2017 sont essentiellement fléchés sur les sites de l'Union (7,8M€), La Lainière (5M€), Petit Menin (2,4M€) et Eurasanté (2,3M€), mais aussi dans une moindre mesure sur Halluin Front de Lys, Seclin site éco, Rives de la Haute Deûle, La Bassée Nouveau Monde, Illies Salomé, Armentières Chavaillon.

Par ailleurs, la MEL assure la **gestion d'immobilier d'entreprises** pour 5,7M€, en lien ou par ses opérateurs, notamment sur les sites d'Euratechnologies (1,8M€), de la Haute Borne (1M€), du faubourg ou quartier des modes (0,5M€), du MIN (0,4M€) et de Plaines Images (0,26M€).

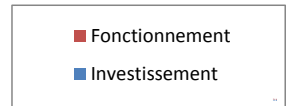
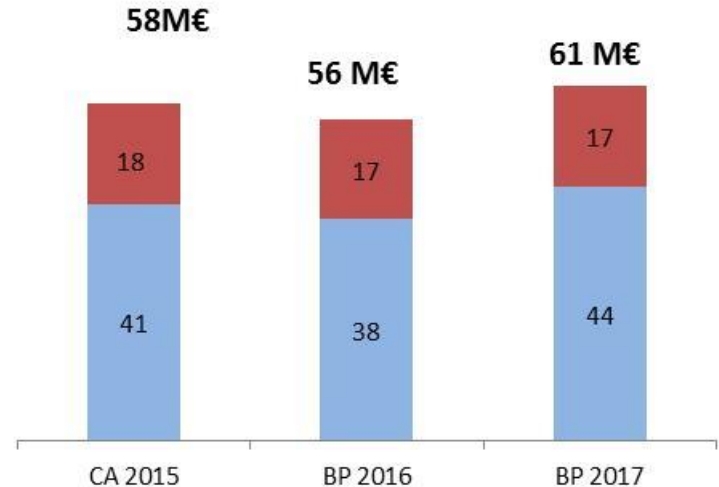
La MEL accompagne **directement les entreprises en leur apportant des aides** : 4,8M€ pour les aides au commerce, à la création d'entreprise ou à l'insertion.

En 2017, la mise en œuvre du **plan métropolitain pour l'emploi se traduit par une hausse de +25% de ce budget (+0,23M€)**

Elle est impliquée, aux côtés des acteurs du territoire, dans les projets **de recherche et d'enseignement supérieur** pour 6,6M€.

La MEL poursuit son action de structuration des **filières d'excellence** pour 8,7M€, principalement dans le domaine du textile (CETI), des technologies de l'information et de la communication et images (SPL Euratechnologies, Plaine Images), la santé/biologie (Eurasanté), l'alimentaire et la logistique, ainsi que l'économie sociale et solidaire (0,9M€).

Enfin, la MEL s'inscrit dans une volonté d'aider au développement du **numérique** (équipements et usages), en inscrivant 4,1M€ de crédits au BP 2017.



*NB: au BP 2017, l'enveloppe agriculture (2,5M€ au BP 2016) est présentée en commission aménagement alors qu'au BP 2016, elle était intégrée à la commission développement économique. Le montant du BP 2016 présenté tient compte de ce changement de périmètre.*

## II. La déclinaison par politique publique

### Logement et politique de la ville: 69M€

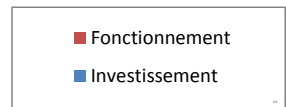
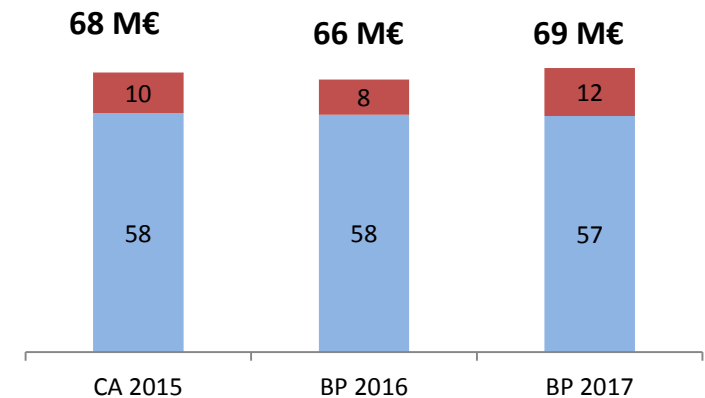
Les budgets logement et politique de la ville stagnent hors intégration FSL (66M€).

Le budget 2017 consacrera 43M€ à la politique du logement dont la moitié est affectée aux **aides à la construction de nouveaux logements** (19,2M€). 13M€ sont consacrés aux aides à la **rénovation** du parc existant, 2M€ à l'accès et au maintien au logement des **ménages défavorisés**, 5M€ à la **politique foncière** en matière d'habitat.

La prise en charge à compter du 01/07/2017 du **Fonds Solidarité Logement** est budgétée à hauteur de 3,3M€.

La politique du logement envers les **gens du voyage** sera maintenue à 4,8M€ pour gérer, entretenir et créer les aires d'accueil métropolitaines, avec notamment un projet d'aire à Lesquin et les terrains familiaux à Lambersart Linselles.

Enfin, la MEL, en tant que chef de file de l'animation de la **politique de la ville (21M€)**, termine ses actions PRU 1 pour 8,2M€ (Lille Arras Europe, Lille Porte de Valenciennes, Tourcoing Belencontre, Villeneuve d'Ascq Pont de Bois) et les opérations de rénovation des quartiers anciens (7M€). Les nouveaux projets de renouvellement urbain commencent à sortir de leurs phases préparatoires pour 4,7M€ (Hem Lionderie 3 Baudets, Lille, Loos les Oliveaux, Roubaix Couvent des Clarisses, Tourcoing Bourgogne, Wattignies Blanc Riez).



## II. La déclinaison par politique publique

### Mobilité et accessibilité: 343M€

Le 1<sup>er</sup> poste budgétaire de la MEL se concentre sur l'exploitation et l'amélioration du réseau de transport.

Le budget 2017 diminue de -58M€. En effet le décalage des travaux du métro implique une baisse de 77M€ sur cette opération entre les deux BP (52M€ au BP 2017 contre 129M€ au BP 2016).

Hors de ce projet, les dépenses de cette commission progressent de + 18,7M€.

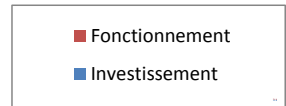
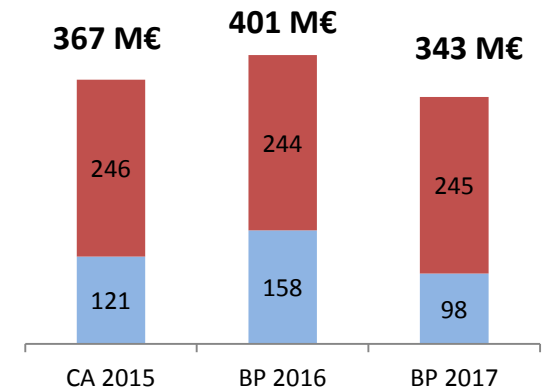
L'**exploitation du réseau** (métro, tram, bus, V'Lille) varie de +2M€ (241M€). Elle reprend le montant de la participation versée à l'exploitant pour 228M€ (Subvention forfaitaire d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire), mais aussi des dépenses d'exploitation directes de la MEL (taxes foncières, entretien et maintenance) pour 15M€. La participation à l'exploitant est en augmentation suite à la mise en place des avenants 4 et 5 de la DSP.

14M€ sont inscrits pour **développer l'offre du réseau de surface** (achats de bus et développement des lianes), ainsi que 8M€ pour **améliorer le réseau** (travaux sur les infrastructures).

Des travaux de **mise en accessibilité** sur le réseau sont prévus pour 1M€, ainsi que la modernisation de la signalétique pour 3M€.

Le BP 2017 consacrera aussi 1,6M€ aux **parcs de stationnement** au sol et 5 M€ aux parcs en ouvrage, 5M€ aux **pistes cyclables et voies vertes** et 1M€ à la mise en œuvre des politiques de déplacements (études, enquêtes, animations).

Les premiers travaux de l'opération de **contrôle d'accès** des stations de métro (5,5M€) sont prévus en 2017.

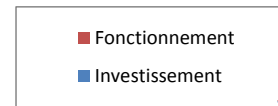
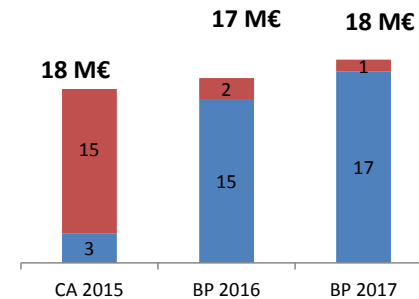
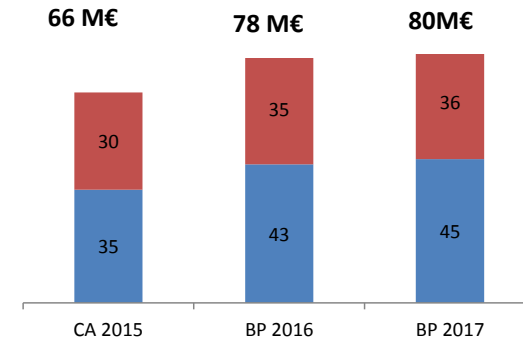
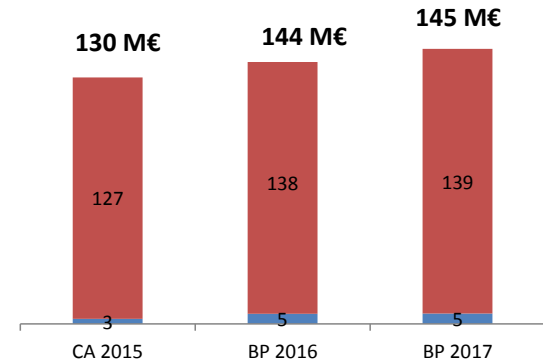


# II. La déclinaison par politique publique

## Ecologie urbaine: 244M€

La MEL poursuit son action pour des services de proximité de qualité et respectueux de l'environnement

- **La gestion des déchets ménagers** représente un budget de 145M€, en progression de +1M€ (+1%). Il se décompose entre la collecte sélective (50%), la gestion des déchetteries et des encombrants (16%) et le recyclage et la valorisation (34%), via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO). L'année 2017 sera marquée par l'attribution des nouvelles CSP de l'exploitation du CVE et du CVO.
- Les dépenses d'**assainissement** sont en légère augmentation (80M€, soit +2,6M€ / BP 2016) et permettent d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (35,2M€). Ce budget consacre aussi 24M€ à la lutte contre la pollution, et 20M€ à l'amélioration des équipements de collecte et de traitement.
- Les dépenses de la compétence **eau** sont stables. La production est confiée à la régie de production d'eau depuis le 01/01/2016 et la MEL assure en régie directe les dépenses d'investissement sur les réseaux de distribution. Les dépenses relatives à l'eau augmentent de +1,7M€ et sont concentrées sur le développement du réseau de distribution (14,8M€ contre 13M€ au BP 2016).





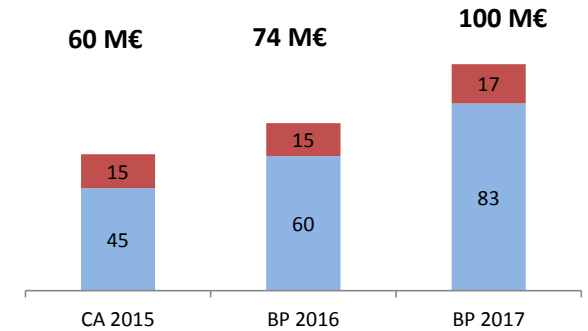
## II. La déclinaison par politique publique

### Espace public voirie: 100M€

**Le BP 2017 intègre la voirie départementale pour 17M€ d'investissement et 3M€ de fonctionnement**

Le budget de l'espace public lié à la voirie augmente de 26M€, dont une majeure partie est portée par l'élargissement des compétences à la voirie départementale.

62M€ sont affectés à la maintenance, à l'exploitation de l'espace public et à la voirie de proximité, 8,7M€ aux espaces de centralité (dont 5,8M€ pour le champs de mars), 10,7M€ aux grandes infrastructures (Lino sud, Liaison Tourcoing Wattrelos ) et 17M€ à l'adaptation de l'espace public.



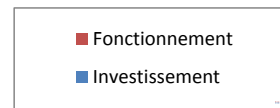
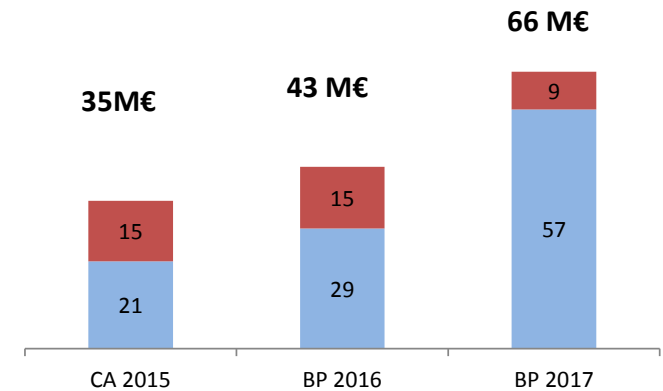
### Aménagement du territoire et urbanisme: 66M€

Les crédits sont concentrés sur l'aménagement et la ville renouvelée (46M€ sur les 66M€).

Outre les grands projets d'aménagement (10,2M€ pour St Sauveur, 6,8M€ pour Euralille, 5,8M€ pour FCB, 1,3M€ pour Roubaix secteur gare, 3,5M€ pour Villeneuve d'Ascq Centre ville, 1,5M€ pour St André Ste Hélène, 1,5M€ pour Marquette St André Bouverne ...), ce budget consacre 6,5M€ aux espaces naturels métropolitains, 1,1M€ aux actions de développement durable, 5,3M€ à la compétence énergie et 5,6M€ à l'élaboration des stratégies d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le BP 2017 affiche 22,6M€ de crédits supplémentaires par rapport au BP 2016, dont +4M€ sur la compétence énergie, financés par des recettes équivalentes.

Le reste de l'augmentation est affectée essentiellement à 2 grands projets : +10,2M€ sur St Sauveur et +6,8M€ sur Euralille.



## II. La déclinaison par politique publique

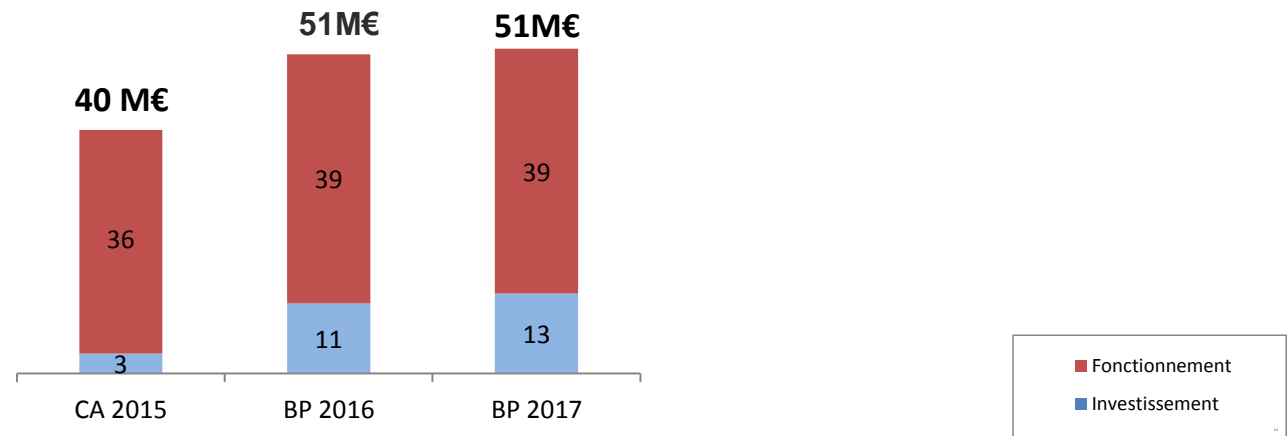
### Rayonnement de la Métropole: 51M€

**Le BP 2017 intègre totalement le nouveau dispositif d'accompagnement des projets communaux dans les domaines du sport et de la culture et poursuit son appui aux événements et aux structures.**

Cette politique accompagne les structures culturelles et sportives à travers plusieurs dispositifs:

- - des fonds de concours pour la rénovation des piscines, des équipements sportifs et culturels à rayonnement métropolitains (8,8M€),
- - des subventions aux structures telles que le LAM (6,8M€), l'opéra de Lille (2,3M€), l'ONL (1,1M€), les conservatoires (1,5M€), la condition publique (0,9M€) ou les clubs sportifs de haut niveau (3,1M€),
- le soutien aux évènements (3,1M€), dont 0,8M€ à Lille 3000 ou 0,3M€ à la coupe du Monde de Handball.

10M€ sont consacrés au PPP du stade Pierre Mauroy, 3,7M€ à la compétence tourisme (dont 3,2M€ de subventions aux structures) et 0,7M€ à l'Europe et l'international (dont 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole).





1, rue du Ballon  
CS 50749 59034 LILLE CEDEX  
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23  
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)